

Généralités : Tous les accords commerciaux conclus par SKOV A/S sont soumis aux présentes conditions générales de vente et d'expédition. Aucun accord ni obligation découlant des présentes ne sera accepté(e) à moins d'être confirmé(e) expressément et par écrit par SKOV A/S. Les présentes conditions générales de vente et d'expédition doivent être considérées comme étant acceptées au moment où l'acheteur effectue une commande.

Devis et commandes : Les devis de SKOV A/S sont basés sur le prix des matières premières, des matières auxiliaires, du coût de la main-d'œuvre, des frais de transport, du coût des assurances, des droits de douane, des taux de change, etc. applicables au moment où ils sont émis. Les offres sont sujettes à des hausses de prix ultérieures qui échappent au contrôle de SKOV A/S. Les livraisons comprennent exclusivement les pièces, le travail ainsi que les services définis expressément dans le devis ou dans la confirmation de la commande. Concernant les commandes, SKOV A/S remet à l'acheteur une confirmation de commande, définissant le cadre de la livraison. Une fois la confirmation de commande reçue, la base de ladite commande ne peut être modifiée et chacune des parties est réciproquement contrainte de s'y soumettre (délais de livraison, marchandises, et quantités). Néanmoins, il est possible de déroger à cette règle si SKOV A/S accepte et confirme la modification et si l'acheteur règle les frais supplémentaires relatifs à ladite modification.

Descriptions et dessins : Les illustrations imprimées, le détail des capacités, les mesures, les poids, les dimensions, les prix, les données techniques et autres données indiquées dans les documents de vente de SKOV A/S ou de ses fournisseurs sont approximatifs et ne sont contraignants que si cela est mentionné explicitement dans l'accord. SKOV A/S se réserve le droit d'apporter tout changement sans préavis. Tous les dessins ainsi que les documents techniques relatifs aux produits mis à la disposition de l'acheteur demeurent la propriété de SKOV A/S et doivent être renvoyés à défaut d'un accord de livraison. Ce matériel ne peut être utilisé par l'acheteur, ni copié, reproduit, transmis à des tiers ou porté à leur connaissance de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation préalable écrite de SKOV A/S.

Modifications des produits : SKOV A/S se réserve le droit d'apporter des modifications au produit ainsi qu'à la conception en rapport avec les matériaux illustrés, etc. à tout moment, pour autant que le produit vendu respecte les normes agréées et tout changement ne découlant pas d'une modification affectant l'efficacité fonctionnelle ou ne s'avère pas être un inconvénient pour l'acheteur.

Logiciel et données : L'utilisation par l'acheteur de tous les logiciels SKOV A/S et la collecte et l'utilisation des données par SKOV A/S est régie par les Conditions générales de Logiciel et des données de SKOV A/S, qui peuvent être consultées sur www.skov.com.

Responsabilité de l'acheteur : Sauf accord contraire par écrit, l'offre ne comprend que le produit développé par SKOV A/S. En d'autres termes, par exemple, le développement ou la modification des installations prévues pour l'électricité, l'eau et le mazout, des travaux de construction quelle qu'en soit la nature, notamment, des travaux de maçonnerie ou de charpenterie, ou toute autre forme de travail secondaire nécessaire à l'acheteur en vue de pouvoir utiliser la livraison, ces travaux, y compris le travail de conception, doivent être effectués par l'acheteur même ou en son nom et ses propres risques. Tous les frais découlant de ces mesures, y compris les frais encourus pour les matériaux, n'engagent aucunement SKOV A/S. SKOV A/S n'est responsable d'aucune exigence imposée par les autorités, par exemple, concernant la législation environnementale, les réglementations en matière d'incendie, la législation propre au secteur de la construction, ou toute autre forme de législation qui ne soit pas spécifiquement liée aux produits de SKOV A/S. Il incombe par conséquent à l'acheteur d'obtenir, de payer et d'endosser la responsabilité relative aux autorisations délivrées par les autorités en rapport avec l'installation, la mise en place ainsi que le fonctionnement du système. Les schémas de câblage, les fondations, la construction ainsi que les plans, de montage produits par SKOV A/S sont à titre purement indicatif et ne doivent pas être considérés comme des schémas d'application.

Travail d'assemblage : Si SKOV A/S doit entreprendre partiellement ou intégralement l'installation de l'équipement livré, un accord écrit qui décrit en détail le travail/les services dont SKOV A/S et l'acheteur détiennent la responsabilité, y compris les échéances de paiement, doit être rédigé. De plus, une date à laquelle SKOV A/S peut entamer les travaux d'installation et une autre définissant le moment auquel l'acheteur doit avoir terminé ses travaux, par exemple les travaux de construction, sera déterminée. Il incombe à l'acheteur de veiller à ce que l'approche et les conditions d'accès soient aisées pour SKOV A/S lors de la livraison ou de l'installation. SKOV A/S peut réclamer le remboursement des frais découlant du retard du chef de l'acheteur. Il incombe à l'acheteur à tout moment de fournir les autorisations ainsi que les matériaux du schéma nécessaires, tel que décrit précédemment. À moins qu'il n'en soit convenu autrement par écrit, tous les plans doivent être fournis à SKOV A/S au plus tard quatre (4) semaines avant le début du montage. Si les plans diffèrent de ceux prévus au moment où la commande a été effectuée, les frais supplémentaires connexes seront prévus. Si des retards ou des défauts relevés dans le cadre du travail ou du service de l'acheteur devaient entraîner des coûts supplémentaires pour SKOV A/S, comparés aux montants calculés au moment de la confirmation de la commande, ces mêmes frais seront réglés au comptant et justifiés par une facture, de même que l'acheteur doit régler les échéances convenues à la date initiale d'échéance. Jusqu'à la réalisation de l'installation par SKOV A/S, et jusqu'à ce que la commande soit dûment livrée et en ordre de paiement, l'acheteur doit contracter une assurance commerciale normale couvrant les pertes et dommages pour quelque motif que ce soit, en s'assurant que SKOV A/S soit directement assuré conformément à ladite police. Si toutefois l'acheteur n'a pas souscrit à un tel

contrat d'assurance, SKOV A/S ne doit jamais être mise dans une position faisant croire que l'assurance avait été contractée.

Livraison et expédition : Les délais de livraison convenus présupposent que SKOV A/S a reçu toutes les informations, les plans, etc. requis pour l'exécution de la commande en temps opportun. À moins qu'il n'en soit convenu autrement, le risque est pris en charge par l'acheteur, EXW selon les Incoterms© 2020 des sites de production de SKOV A/S. Si l'acheteur ne récupère pas les marchandises au moment et au lieu convenu, SKOV A/S se réserve le droit de facturer au client les frais de gestion et de stockage supplémentaires encourus par SKOV A/S. L'expédition a lieu au compte et aux risques de l'acheteur, de même que l'acheteur a l'obligation de contracter l'assurance de transport requise, à moins qu'il n'en soit convenu autrement, selon le cas précis. Toutes les dates de livraison indiquées sont approximatives et tout retard de livraison ne donne pas droit à l'acheteur d'annuler la commande. Des réserves sont cependant applicables en cas de guerre, incendie, grève, lockout, perturbations affectant les transports et force majeure. D'autres circonstances telles que le défaut de main-d'œuvre, des retards provoqués par des sous-traitants, ou tout autre événement similaire impliquant que SKOV A/S ne peut honorer une commande ou qu'elle soit retardée, libère SKOV A/S de sa responsabilité d'expédition et de son obligation de devoir verser une compensation. Aucune compensation de quelque nature que ce soit ne sera accordée en cas de retard affectant la livraison ; à moins qu'il n'en soit convenu autrement, dans un cas spécifique, par SKOV A/S. SKOV A/S a le droit d'effectuer des livraisons partielles.

Réserve de propriété : Les biens livrés et les services fournis restent la propriété de SKOV A/S jusqu'au paiement intégral de la commande.

Retour de marchandises : Le retour des marchandises est uniquement accepté en vertu d'un accord préalable, et 30 jours seulement après la date de livraison pour des marchandises standard neuves et intactes, avec une somme déduite équivalant à un minimum de 15 % du montant de la facture et aux frais de renvoi. Le retour de marchandises spéciales n'est accepté en aucune circonstance.

Réclamations : Les réclamations doivent être soumises dans les (8) jours suivant la réception des marchandises ou de la facture. SKOV A/S a le droit de réparer ou de renvoyer les marchandises défectueuses. Les pièces défectueuses doivent être expédiées à SKOV A/S à la charge de l'acheteur. Les pièces de rechange sont livrées aux frais de SKOV A/S. Mis à part la livraison de pièces de rechange, SKOV A/S décline toute responsabilité quant au remplacement. Pour les livraisons d'installations, de machines, et d'appareils, SKOV A/S octroie à l'acheteur une garantie de 24 mois suivant la livraison dudit équipement, ou si SKOV A/S se charge du montage dès la date de livraison, à condition que le défaut relevé soit irréfutablement dû à une panne dont SKOV A/S ou un membre du personnel de la société serait responsable. Pour l'achat de pièces auprès de sous-traitants, les garanties s'appliquent uniquement dans la mesure où la plainte est acceptée par le sous-traitant. Mis à part les cas susmentionnés, SKOV A/S n'est aucunement responsable des conséquences de pannes détectées et ne peut donc être tenue responsable des dommages subis par la propriété. En outre, SKOV A/S n'est pas responsable des pertes indirectes, par ex. perte de temps, perte de profit, perte de production, pertes d'exploitation, autres pertes indirectes ou toute autre perte susceptible de découler du problème rencontré ou de tout désagrément qui résulterait de sa résolution.

Exclusions de garantie : En cas de dommage ou de panne résultant d'une usure, ou d'une utilisation inappropriée ou imprudente, d'une surcharge, d'un montage incorrect, d'un entretien insuffisant ou d'un non-respect des consignes d'utilisation, la garantie ne s'applique pas. De même que la garantie ne couvre pas les dommages causés par des facteurs externes tels que la foudre, l'eau ou un incendie, ou tout dommage subi lors du transport.

La garantie prend fin si le numéro de série de l'unité est effacé, si l'unité est altérée ou modifiée par l'acheteur, ou si les pièces originales de SKOV A/S ne sont pas utilisées aux fins de réparation de l'unité.

Responsabilité du fournisseur : En cas de dommage corporel qui s'avèrerait irréfutablement causé uniquement par une construction, une production, ou un montage incorrects du chef de SKOV A/S, la loi no 371 du 7 juin 1989 sur la responsabilité du fabricant s'applique. À défaut d'accord spécifique individuel, les produits SKOV A/S ne peuvent en aucun cas être vendus à des fins autres que commerciales. Toute indemnisation pour des dommages matériels n'est payée que s'il est prouvé que le dommage a été causé par une négligence de la part de SKOV A/S lors de la construction, de la production, du contrôle les sous-traitants, ou les installations. Tout matériel contrôlé électroniquement, pour qu'il y ait responsabilité, doit être doté d'un système d'alarme fabriqué ou agréé par SKOV A/S correctement installé, entretenu, et faisant l'objet de vérifications périodiques documentées conformément aux consignes d'utilisation applicables au système d'alarme. La responsabilité de SKOV A/S englobe uniquement les dommages matériels et ne couvre pas la perte de revenus, les pertes opérationnelles ou toute autre perte indirecte. Concernant les dommages résultant de la modification, du remplacement ou d'une utilisation, à d'autres fins que celles prévues de l'équipement, SKOV A/S est uniquement responsable si ledit changement a été effectué ou approuvé par SKOV A/S. Toute responsabilité de la part de SKOV A/S prend fin si l'équipement vendu est exporté en dehors du pays dans lequel il a été vendu initialement. Si SKOV A/S se voyait exposée à une responsabilité à l'égard de tiers, l'acheteur devrait indemniser SKOV A/S au même titre que la responsabilité de SKOV A/S est limitée. Si un tiers émet demande de dédommagement à l'encontre de l'une des parties, cette partie doit immédiatement en informer l'autre. SKOV A/S et l'acheteur s'engagent mutuellement à engager une procédure légale devant le tribunal chargé des demandes

de dédommagement émises à son encontre ou toute perte prétendument causée par l'équipement livré.

Termes de paiement : Le paiement doit être effectué avant la livraison des marchandises, tel que défini dans la confirmation de la commande, à moins qu'il n'en soit indiqué autrement dans la confirmation en question. En cas de violations des termes de paiement, SKOV A/S se réserve le droit de suspendre les autres livraisons. En outre, en cas de violation desdites conditions, des intérêts s'élevant à 1,5 % par mois échu seront perçus. D'autres formes de paiement sont acceptées uniquement après accord écrit de la part de SKOV A/S.

Loi applicable et règlement des litiges : L'accord sera soumis par le droit matériel du Danemark. Un litige, une controverse ou un différend en rapport avec l'accord devra être référé à une autorité finale et exclusive de l'Institut Danois d'Arbitrage conformément aux règles de la procédure d'arbitrage adoptée par l'Institut Danois d'Arbitrage et en vigueur au moment où ladite procédure a débuté. Cet arbitrage aura lieu à Aarhus au Danemark et se fera en anglais.

Dispositions finales : Si l'une ou plusieurs des dispositions susmentionnées s'avèrent invalides ou judiciairement outrepassées, cela n'affecterait en rien la validité des autres dispositions contenues dans les présentes conditions de vente et d'expédition de SKOV A/S.